

## Séance publique du 13 novembre 2006

### Délibération n° 2006-3739

commission principale : développement économique

objet : **Association Economie et humanisme - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis sa création à Lyon, en 1941, l'association Economie et humanisme contribue à la production d'idées et de méthodes susceptibles de promouvoir un développement économique durable et solidaire. Cette association, riche de deux cents adhérents actifs, a toujours cherché à associer recherche, animation, formation, diffusion de la pensée et action de terrain. Cela se fait par des recherches, des études et des formations pour des entreprises, des collectivités, des associations et des organisations internationales dans des domaines concernant la ville et les territoires, l'emploi, le travail et l'insertion ainsi que la citoyenneté. Economie et humanisme dispose d'une revue et d'un centre de documentation et d'échanges structurant la contribution de groupes de travail, de colloques et de débats. Elle est présente dans plusieurs grandes villes françaises ainsi qu'au Québec et en Asie (Japon, Chine).

Ses principales investigations concernent les domaines suivants :

- la gestion et le financement des infrastructures et des services urbains, risques et environnement,
- la politique d'aménagement et de développement social des quartiers, la prévention de l'insécurité,
- l'évaluation des politiques d'emploi et d'insertion sociale,
- la lutte contre les discriminations,
- la gestion éthique des ressources humaines, relations professionnelles,
- l'évaluation de programmes de coopération décentralisée.

Ses interventions sont conçues comme outils de connaissance et moyens d'agir sur les processus de transformation de la société.

L'association Economie et humanisme est fortement impliquée dans les réflexions et les analyses stratégiques de la Communauté urbaine ainsi que dans différents partenariats de coopération internationale (entretiens Jacques Cartier, Citynet, etc.). Par le passé, elle a contribué à l'organisation de séminaires et de colloques internationaux à Lyon (Asian productivity organisation, etc.). Ses adhérents, ses cadres et chercheurs participent fréquemment au débat de prospective et de stratégie de l'agglomération lyonnaise et effectuent un apport significatif aux connaissances acquises au sein du conseil de développement ou de groupes de travail (Agenda 21, dialogues en humanité, etc.). Elle a bénéficié, en 2006, d'une aide de 20 000 € pour son programme d'actions au titre de la coopération internationale.

Depuis deux ans Economie et humanisme est un membre actif et un contributeur aux travaux préparatoires du Forum pour une mondialisation responsable.

En septembre 2006, elle a lancé un nouveau cycle de recherche sur l'Europe vue du monde à l'occasion, notamment, d'une journée de témoignages issus de personnalités des cinq continents. Un nouveau programme de travail est lancé sur des thématiques liées à plusieurs problématiques prioritaires de la Communauté urbaine, dans lequel on retrouve ces réflexions qui feront l'objet de publication :

- travail, emploi,
- gouvernance des entreprises-gouvernance territoriale,
- coopération Nord Sud.

Ce travail portera sur :

- une agora : rencontre d'une journée associant les participants des ateliers et un public large mobilisé par la thématique générale du programme,
- la publication d'un dossier de la revue Economie et humanisme, capitalisant les acquis de cet ensemble de rencontres et le prolongeant par l'apport d'experts concernés par les trois thèmes.

Le budget annuel de l'association est de 938 000 €.

Le budget de cette opération est de 73 500 € réparti comme suit :

Dépenses		Recettes	
animation	30 500	Communauté urbaine	12 000
organisation Agora	12 500	Région	12 000
rédaction publication	30 500	Europe	15 000
		autres	14 500
		participants	2 500
		Economie et humanisme	17 500
total	73 500	total	73 500

Il est proposé que le conseil de Communauté accorde, à l'association Economie et humanisme, une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2006, de 12 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Attribue** une subvention de fonctionnement de 12 000 € à l'association Economie et humanisme, dont le siège est situé rue Antoine Dumont à Lyon 8°, au titre de l'exercice 2006.

**2° - La dépense** qui en résultera sera prélevée sur les crédits ouverts au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0864.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,